

Image not found or type unknown



mise en évidence d'un emploi

Par **jo1256**, le **19/06/2011** à **19:05**

Bonjour,

je dois passer devant le juge aux affaires familiales au sujet de la prise en charge des études des enfants.

Il semblerait que mon ex-épouse qui ne travaillait pas auparavant ait trouvé un emploi. Y-a-t-il un moyen de le vérifier?

merci